



## Liste des décisions prises par le Conseil de Zone le 9 décembre 2022 à Beauraing

Conformément à l'article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

---

### En séance publique

#### 1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL DU 4 NOVEMBRE 2022

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone approuve le PV du Conseil du 4 novembre 2022.

#### 2. COMPTES 2021 – DÉCISION DE L'AUTORITÉ DE TUTELLE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de prendre acte de la décision du Gouverneur de la Province du 27 octobre 2022 approuvant les comptes de la zone de secours DINAPHI pour l'exercice 2021.

#### 2A. MB1/2022 – DÉCISION DE L'AUTORITÉ DE TUTELLE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de prendre acte de la décision du Gouverneur de la Province du 24 novembre 2022 approuvant la modification budgétaire n° 1/2022 de la zone de secours DINAPHI.

#### 3. DOTATION COMMUNALES 2023 – RÉPARTITION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la répartition des dotations communales 2023 sur base du même pourcentage de répartition fixé par le Gouverneur pour 2015, lui-même résultant du calcul basé sur les différentes variables précisées dans son arrêté du 12/12/2014 ; La durée de validité de la présente décision est limitée à l'année civile 2023.

#### 4. BUDGET 2023 – DOUZIÈMES PROVISOIRES

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de recourir à deux douzièmes provisoires avant l'arrêt du budget 2023, afin de faire face aux dépenses ordinaires durant les mois de janvier et février 2023.

#### 5. CPAS DE CINEY – CONVENTION DE MISE À DISPOSITION ART. 60

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la convention de mise à disposition d'article 60 §7 par le CPAS de Ciney.

#### 6. MP RÉPARATION POMPE MULTIFONCTIONNELLE DE CINEY – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver l'achat d'un moteur neuf pour la pompe multifonctionnelle de Ciney, pour un montant estimé à € 29.000,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 351/745-98.

#### 7. MP ACHAT DE PORTES COUPE-FEU – CONDITIONS ET MODE DE PASSATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver le descriptif N° 2022-045 et le montant estimé du marché "Achat de portes coupe-feu pour plusieurs casernes", qui s'élève à € 20.000,00, 21% TVA comprise ; De conclure le marché par la facture acceptée (marchés publics de faible montant) ; De financer cette dépense par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 3514/723-60.

#### 8. MP INTERCONNEXION DES RÉSEAUX LAN – AFFECTATION BUDGÉTAIRE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver le paiement des frais d'installation et de configuration du marché "Interconnexion des réseaux LAN au travers d'un VPN sécurisé" par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2022, article 351/742-53, pour un montant unique de 16.374,33 TVAC.

#### 9. PROFESSIONNALISATION DE SAPEUR – VACANCE D'EMPLOI ET APPEL À LA RÉSERVE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de déclarer vacants 2 postes de sapeur-pompier professionnel au sein de la zone de secours DINAPHI et d'y pourvoir en faisant appel à la réserve de professionnalisation.

#### 10. RECRUTEMENT DE SECOURISTE-AMBULANCIER NON POMPIER – VACANCE D'EMPLOI ET APPEL À LA RÉSERVE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de déclarer vacant deux emplois de secouriste-ambulancier non pompier volontaire, à pourvoir en faisant appel à la réserve de recrutement de 2021.

11. POSTE DE DINANT – EVALUATION DE LA SITUATION – PROLONGATION DES GARDES SOUS-TOIT  
A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de maintenir les gardes sous toit au poste de Dinant pour le personnel volontaire pompier, le week-end, du vendredi 18h au lundi 6h, jusqu'au 31 août 2023 ; De solliciter une évaluation de la situation par le Commandant de zone en juin 2023.

12. POLITIQUE DE PRÉVENTION AU TRAVAIL – PLAN D' ACTIONS ANNUEL 2023  
A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver le plan d'actions annuel 2023.

13. CALENDRIER 2023  
A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver l'agenda 2023 suivant du Conseil de Zone : les vendredis 20 janvier, 17 février, 17 mars, 14 avril, 12 mai (congés scolaires), 9 juin, 7 juillet, 8 septembre, 6 octobre, 10 novembre et 8 décembre 2023, à 9h.

#### A huis clos

14. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – DOSSIER DISCIPLINAIRE – SANCTION  
A l'unanimité des membres présents et qui étaient également présents lors de l'audition du 4 novembre 2022, le Conseil de Zone décide de prononcer à l'encontre d'un agent la sanction disciplinaire suivante : suspension d'un mois ; De charger le Collège de zone de la mise en application de la présente décision, après l'écoulement des délais de recours ou, le cas échéant, après le recours.

15. PROFESSIONNALISATION DE SAPEURS – ADMISSION EN STAGE  
A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de faire appel à la réserve de professionnalisation constituée le 21 mai 2021, et d'admettre à l'entrée en stage de professionnalisation les deux lauréats classés en ordre utile.

16. PERSONNEL OPÉRATIONNEL PROFESSIONNEL – PROMOTION AU GRADE DE CAPORAL – DÉSIGNATIONS  
A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de promouvoir 16 sapeurs au grade de caporal professionnel, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

17. PERSONNEL OPÉRATIONNEL VOLONTAIRE – PROMOTION AU GRADE DE CAPORAL – DÉSIGNATIONS  
A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de promouvoir 29 sapeurs au grade de caporal volontaire, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

18. PERSONNEL OPÉRATIONNEL VOLONTAIRE – RENOUELEMENTS DE NOMINATION  
A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de renouveler pour une période de 6 ans la nomination de 18 agents volontaires ; De ne pas renouveler la nomination d'un caporal-pompier volontaire et d'acter sa fin de service au 31 décembre 2022.

19. PERSONNEL OPÉRATIONNEL VOLONTAIRE – ANNULATION ENGAGEMENT SECOURISTE-AMBULANCIER NON-POMPIER  
A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'annuler l'engagement d'un candidat sapeur-pompier volontaire, avec effet au 30 octobre 2022.

20. RECRUTEMENT DE SECOURISTE-AMBULANCIER NON POMPIER – ADMISSION EN STAGE  
A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'admettre en stage de recrutement de secouriste-ambulancier non-pompier les 2 candidats suivants de la réserve de 2021, sous réserve de la réussite de l'examen médical éliminatoire tel que défini à l'article I.4-26 du Code du bien-être au travail ; De fixer l'entrée en service au 1<sup>er</sup> janvier 2023, ou au premier jour de la semaine qui suit la réception par le service GRH du document du SEPPT qui déclare les candidats aptes à la fonction.

21. COMMISSION D'ÉVALUATION – DÉSIGNATION DES MEMBRES  
A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de désigner comme suit les membres du personnel faisant partie de la commission d'évaluation, outre le commandant de zone : le Directeur opérationnel, le Directeur AMU, le Directeur Formation comme suppléant des deux premiers.

22. COMPOSITION DU COLLÈGE – ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE  
A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de prendre acte de la fin de mission de Monsieur Christophe BASTIN en tant que membre du Collège de zone en date du 9 décembre 2022 ; De désigner Stéphane LASSEAUX, Bourgmestre de Florennes, comme membre du Collège de zone à partir du 10 décembre 2022.

La Secrétaire de Zone,  
Sandrine DUMONT

La Présidente f.f.,  
Christine POULIN

